

wfolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CIRCULAIRE

ACTIVITES SPORTS DE NEIGE

Championnat national

LA PIERRE SAINT-MARTIN (64)

09/03/2024

(v2)

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP

SAMEDI 9 MARS 2024

SKI - SNOWBOARD - SNOWSCOOT

STATION DE LA PIERRE SAINT-MARTIN - 64

ancv **UF NATURE**

20 ANS 2004-2024 **LA TERRE ST MARTIN** **GIP** **DSU** **Cite's educational**

COMITE PYRENEES ATLANTIQUES **COMITE DES PYRENEES ATLANTIQUES** **2024** **ufolep** **MAIRIE Nouvelle-Aquitaine** **Ligue de l'enseignement**

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE LE SPORT AUTREMENT

VIVRE

BIENVENUE !

L'UFOLEP Nationale,

La Commission Nationale des Sports de Neige

La Ville d'Arette

Le Comité départemental UFOLEP des Pyrénées-Atlantiques

**SONT RAVIS DE VOUS ACCUEILLIR
SUR LA STATION DE LA PIERRE SAINT-MARTIN
POUR CETTE RENCONTRE NATIONALE.**

**Nous vous souhaitons un excellent séjour dans notre
département des Pyrénées-Atlantiques.**

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

SOMMAIRE

Bienvenue

Informations générales

Informations liées aux engagements

Informations liées aux épreuves

Accès à la station

Hébergement / Restauration

Autorisation de prise de vue

Annexe : Présentation de la semaine



Arnaud JEAN

Président National UFOLEP

Quel plaisir de voir les activités de neige à l'Ufolep se dynamiser et surtout être totalement fidèles à ce que nous proposons dans notre projet fédéral : multiactivité, rencontre, convivialité, respect de la nature,...

Merci au comité Ufolep 64, ses bénévoles et ses salarié.es qui depuis des mois préparent l'accueil des délégations, en lien avec la commission nationale. Grand merci au CDOS qui est un partenaire précieux de cette réussite à venir. Cet événement national, qui se déplacera chaque année, porte le nom de Geo Lavy, grand militant de l'Ufolep et grand inspirateur, notamment, des activités ski et neige à l'Ufolep.

En résonance avec les Jeux Olympiques et paralympiques, « L'UFOLEP, Terre d'égalité », fil rouge de la saison 2023/2024, sera le marqueur de tous nos événements UFOLEP qu'ils soient locaux, départementaux, régionaux et nationaux. Notre slogan « Tous les sports autrement » et notre engagement s'inscrivent chaque jour dans nos actions qui vont bien au-delà d'une réglementation sportive différente. Nous voulons être une fédération sportive accueillante, bienveillante, engagée. Chaque adhérente et adhérent UFOLEP doit pouvoir pratiquer en loisir, faire de la compétition, se former, participer à nos rassemblements, s'investir dans nos associations.

Au cœur de cette égalité, l'Ufolep innove et engage de nombreux travaux autour de la question du genre, des identités, des transitions et de la liberté, très inspirée par notre implication dès 2018 autour des Gay games et de la Fondation F.I.E.R. Nous serons présents à la Maison des Fiertés des Jeux Olympiques et paralympiques.

La simple démarche d'adhérer à l'UFOLEP doit garantir une liberté dans la pratique sportive, du premier entraînement aux manifestations nationales, et nous devons veiller à l'épanouissement de chacun et chacune de nos adhérent.e.s. Se sentir respecté.e, considéré.e, invité.e, incite à placer le plaisir du partage au-dessus de celui de la performance sportive.

Toutes nos différences doivent être accueillies et respectées.

Chacun et chacune trouve sa place à l'UFOLEP tel.le qu'il ou elle est à tous les âges de sa vie, respecté.e pour ce qu'il ou elle est.



Sandrine MANET

Présidente du Comité Régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine

Bonjour à tous

A l'occasion de ce rassemblement national des sports de neige, le comité régional UFOLEP Nouvelle-Aquitaine est heureux de vous accueillir dans l'un de ses douze comités départementaux, le seul concerné par les activités de montagne et de neige. Ce rassemblement national sera une première pour le comité des Pyrénées-Atlantiques, et pour notre région.

Au-delà des compétitions prévues sur le week-end, les organisateurs ont souhaité mettre en avant un point du Projet Sportif Fédéral de l'UFOLEP, qui ambitionne notamment une pratique sportive pour le plus grand nombre et notamment pour les personnes en situation de handicap. Cet événement sera l'occasion de mettre en avant deux associations locales qui proposent une pratique du ski pour tous. Après une présentation des structures, il sera possible d'essayer le matériel adapté en tant que meneur ou bénéficiaire.

Rendez-vous donc les 9 et 10 mars prochains pour deux belles journées sur le site de La Pierre St Martin !

Jean-Luc SAINT-GERMAIN

Président du Comité Départemental UFOLEP Pyrénées-Atlantiques



Bienvenue dans les Pyrénées-Atlantiques (Ici, les Pyrénées sont atlantiques) et plus particulièrement à Arette La Pierre-Saint-Martin, dont je remercie Monsieur le Maire pour son accueil, ainsi que l'Etablissement Public des Stations d'Altitude pour l'ouverture du domaine skiable.

C'est un beau parcours sportif qui est proposé, piqueté par l'Ecole du Ski Français, chronométré par la Fédération Française de Ski. La proximité immédiate de l'Espagne incitera certains à se croire sur la piste des contrebandiers.

Le comité directeur 64 a souhaité aller plus loin dans le domaine du partenariat. D'autres activités, liées à la montagne sont proposées avec le Comité départemental Olympique et Sportif, le département des Pyrénées Atlantiques, la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, et je ne les cite pas tous.

Je remercie donc tous les partenaires pour leur implication dans cet événement, ainsi que les membres de la commission nationale neige UFOLEP.

Bonnes et belles rencontres sportives.

Pierre CASABONNE

Maire de la commune d'Arette



Accueillir le championnat national Ufolep de ski est une proposition qui ne se refuse pas, pour une station de la taille de la Pierre St Martin.

En cette année olympique, qui verra le parcours de la flamme s'arrêter dans notre commune, c'est même une chance et un honneur. Une chance car, n'en doutons pas, la plupart des participants attendus découvriront une station où les paysages sont à couper le souffle pour peu que la météo soit favorable du 6 au 10 mars prochain. Si tel est le cas, nous savons que tous repartiront avec l'envie de revenir et seront devenus, au lendemain de ce rassemblement, de fervents ambassadeurs de notre petite station.

C'est aussi un honneur car, pour la première fois, une station pyrénéenne s'apprête à recevoir une telle manifestation. Au pays de Nelson Paillou, qui fut président du Comité National Olympique et Sportif Français de 1982 à 1993, être aux côtés d'organisateur qui ont une vision du sport porteur de valeurs telles que la solidarité, le fair-play, le civisme à travers les principes de laïcité et de citoyenneté, nous a semblé comme une évidence. C'est donc avec enthousiasme que la commune d'Arette mettra tout en œuvre pour que cette manifestation soit un moment de sport réussi mais aussi un moment de rencontres et de joies partagées.

Un grand merci aux organisateurs d'avoir eu la bonne idée de nous solliciter et bienvenue aux participants qui feront le déplacement dans nos belles Pyrénées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Organisateur

La rencontre compétitive est organisée par le Comité Départemental UFOLEP des Pyrénées-Atlantiques (64) dans le cadre de son évènement « **Semaine découverte Montagne** », dont vous pouvez retrouver une présentation en fin de dossier.

L'organisation technique et sportive du championnat est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Sports de neige.

La rencontre s'inscrit dans le respect des statuts et règlements fédéraux de l'UFOLEP, ainsi que des règlements et cahier des charges techniques afférents aux sports de neige.

Composition du Comité d'organisation

Président national de l'UFOLEP

Élu national chargé du suivi des sports de neige :

Responsable de la CNS Sports de neige :

Président du comité d'organisation :

Responsables Techniques des épreuves :

-

○

Emilie COSTE

-

○

MONDON, Jean-François LABAT

Arnaud JEAN

Loïc ANGOT

Jean-Pierre LARUE

Jean-Luc SAINT-GERMAIN

Comité :

Stéphane LALANNE et

CNS :

Jean-Pierre LARUE, Ludovic

Lieu des épreuves

Les épreuves se dérouleront sur la station d'Arette / La Pierre Saint-Martin (64)

Le samedi 09 mars 2024

Retrouvez toutes les informations sur la station via le lien :

<https://www.lapierrestmartin.com/>



Accueil des délégations

L'accueil des responsables de délégations se fera sur la station La Pierre Saint-Martin, selon l'organisation suivante :



Votre dossier et les dossards des participant-es seront à retirer uniquement **le samedi 9 mars 2024** dans la salle principale de l'Office de Tourisme, de 8h00 à 9h00.

Attention : Les dossards seront retirés par le responsable de chaque club.
Il ne se fera aucune remise individuelle.

Tout-e participant-e inscrit-e qui ne prendrait pas le départ ou dont le club ne se présenterait pas au retrait des dossards, sera considéré-e comme absent-e et devra justifier de son forfait par écrit (courrier et/ou certificat médical).

Faute de justificatif transmis, une amende sera appliquée selon la procédure et tarifs en vigueur dans le règlement financier fédéral.

Programme prévisionnel

Les horaires ci-dessous sont susceptibles de varier à la marge en fonction des inscriptions enregistrées et des impératifs d'organisation locaux.

8h00 à 9h00	Accueil des délégations
9h15 à 9h50	Reconnaissance du parcours – Ski alpin
10h00 à 12h00	Descentes slalom de Ski Alpin
12h15 à 12h50	Reconnaissance du parcours – Snowboard et Snowscoot
13h00 à 14h00	Descentes slalom de Snowboard et Snowscoot
14h15 à 15h00	Challenge GEO LAVY - Descentes des jeunes
15h45	Cérémonie protocolaire

Plan des pistes

Les épreuves se dérouleront sur une piste rouge du secteur Contrebandiers.



Contact

En cas de besoin, contactez le Comité UFOLEP Pyrénées-Atlantiques :

- Par mail : cd.64@ufolep.org

- Par courrier à : **Ufolep 64**
17 rue de Boyrie
64000 PAU

INFORMATIONS LIÉES AUX ENGAGEMENTS

Modalités d'inscription et de participation

Les épreuves du Championnat National Sports de neige UFOLEP sont ouvertes uniquement aux licencié·es UFOLEP R2 « Ski alpin » ou « Surf et autres activités neige » selon la discipline.

Rappel extrait du règlement sportif fédéral :

Pour prendre part aux différentes épreuves nationales organisées par l'UFOLEP, il faut être amateur et titulaire d'une licence UFOLEP homologuée depuis au moins 30 jours pour les épreuves nationales sans phase qualificative.

Pour ce championnat, la licence doit être validée par le comité départemental UFOLEP au sein duquel l'association est affiliée, le 9 février 2024 au plus tard.

Les participant.es devront ainsi pouvoir présenter leur licence pratiquant.e à jour et justifier de leur identité en cas de contrôle. Le cas échéant, la participation à la rencontre leur sera interdite.

Les engagements des participant.es se font via le formulaire d'inscription.

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au 29 février 2024 à 00h00.**

Attention : À l'issue de la période d'engagement aucune inscription ne sera prise en compte.

Frais de participation

Droits d'engagement

A l'issue du championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque comité départemental le récapitulatif des engagements par association.

La facture correspondant aux droits d'engagements sera jointe, selon le barème fédéral 2023-2024 :

- **8€ par jeune né·e de 2007 à 2012**
- **15€ par adulte né·e en 2006 et avant**

Frais d'organisation liés à la prise des forfaits de remontées mécaniques

En complément des droits d'inscription, la participation aux épreuves nécessite l'achat d'un forfait pour emprunter les remontées mécaniques.

Si les participant-es ne détiennent pas de forfait à titre personnel sur le domaine skiable de la Pierre Saint-Martin, le comité d'organisation propose aux associations d'en fournir au retrait des dossards au tarif suivant :

- **7 € par jeune**
- **20 € par adulte**

La réservation des forfaits se fait directement via le formulaire d'inscription en ligne.

Un fichier récapitulatif des frais induits par la réservation des forfaits sera transmis à l'association pour paiement sur facture, au plus tard au retrait des dossards le jour J.

La participation aux épreuves ne sera définitivement enregistrée qu'à réception du paiement des frais induits par la prise de forfaits.

INSCRIPTIONS – Fichier excel joint avec la circulaire



Date limite d'inscription : 29 février 2024

Nom du club :

Nom du correspondant de club :

Coordonnées du correspondant de club :

(rappel : tous les inscrits doivent avoir une licence Ufolep 2023/2024)

Table with columns: Nom-Prénom, Sexe, Date de naissance, and sub-columns for Inscription (Ski Alpin, Surf, Snowscoot, Challenge Geo LAVY) and Commande (Forfait enfant, Forfait adulte). Includes a Total row at the bottom right.

Règlement : une facture sera adressée au club dès réception du fichier d'inscription.

INFORMATIONS LIÉES AUX ÉPREUVES

Dispositions communes à l'ensemble des disciplines

Format

Les épreuves de chaque discipline se dérouleront sous la forme d'un slalom géant de 2 manches de 25 portes.

Catégories

L'accès aux épreuves compétitives fédérales est ouvert aux pratiquant·es de plus de 11 ans pour les championnats nationaux.

Les catégories d'âges ouvertes aux épreuves du présent championnat sont les suivantes :

	FEMMES	HOMMES
SKI ALPIN	11-12 ans	11-12 ans
	13-14 ans	13-14 ans
	15-16 ans	15-16 ans
SNOWBOARD	17-18 ans	17-18 ans
	19-39 ans	19-39 ans
SNOWSCOOT	40-59 ans	40-59 ans
	60 ans et +	60 ans et +

***Information :** Compte tenu des inscriptions enregistrées, si certaines catégories devaient contenir moins de 4 participant·es, un regroupement d'âges pourra être acté par la CNS Sports de neige, en accord avec le comité d'organisation.*

Lutte anti-dopage et contrôle médical

Un espace dédié aux contrôles éventuels sera prévu. L'inscription à l'épreuve du championnat national engage le/la participant·e à se soumettre aux contrôles éventuels sur demande des structures habilitées.

Officiels contrôleurs de portes

Des contrôleurs de portes seront positionnés sur le parcours. Les clubs du massif seront sollicités pour proposer des personnes assurant cette mission (les contrôleurs bénéficieront d'une information en amont de la compétition)

Spécificités pour l'épreuve de ski alpin

L'ESF réalise un tracé flèche permettant aux participant·es de valoriser leur temps pour obtenir une flèche reconnue par l'ESF.

Spécificités pour l'épreuve de snowscoot

Les snowscoot étant considérés comme des engins spéciaux, la réglementation applicable aux remontées mécaniques et aux tapis roulants de stations de montagne impose que chaque engin spécial soit apte à emprunter l'installation. Cette aptitude est évaluée par un avis du STRMTG (Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés) officiel.

Aussi, seuls les snowscoots bénéficiant d'un AVES (Avis Engin Spécial) du STRMTG seront autorisés à participer à la course.

Ainsi, l'inscription à l'épreuve du championnat national engage le/la participant·e à respecter cette réglementation et à se soumettre aux contrôles éventuels.

La liste en vigueur qui servira pour les contrôles éventuels est la suivante : <https://www.strmtg.developpement-durable.gouv.fr/avis-engin-special-aves-a763.html>

Challenges et récompenses

La cérémonie protocolaire de remise des récompenses se déroulera en fin de journée sur le front de neige ou dans la salle de l'Office du Tourisme (selon la météo).

Epreuves compétitives par discipline

Sur chaque catégorie, les 3 meilleurs temps cumulés des deux manches seront récompensés par une médaille.

Challenge Geo LAVY

En parallèle des épreuves compétitives, le Challenge Geo LAVY est proposé aux enfants de moins de 11 ans, et organisé autour de trois ateliers/épreuves :

- Atelier sur l'Olympisme
- Epreuve locale
- Descente de ski alpin sur la piste compétitive

Cette dernière épreuve donnera lieu au même nombre de points pour toutes et tous, quel que soit le temps de descente.

Des récompenses dédiées seront remises aux participant·es lors de la cérémonie protocolaire.

Challenge A. CUCHET

Comme chaque année, le Challenge A. CUCHET vient récompenser des résultats collectifs départementaux.

Le calcul du temps cumulé retenu se fait par addition des 3 meilleurs temps par département avec au moins :

- 1 jeune (fille ou garçon) entre 11 à 18 ans
- 1 compétitrice féminine de 19 ans ou plus
- 1 compétiteur masculin de 19 ans ou plus

Une coupe viendra récompenser le département gagnant.

Consignes diverses

Habilitation

Seules les personnes habilitées seront autorisées à pénétrer sur les espaces et pistes utilisées pour la compétition.

Développement durable et respect de l'environnement

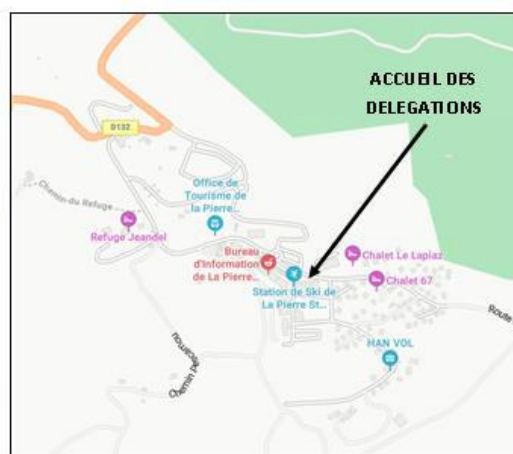
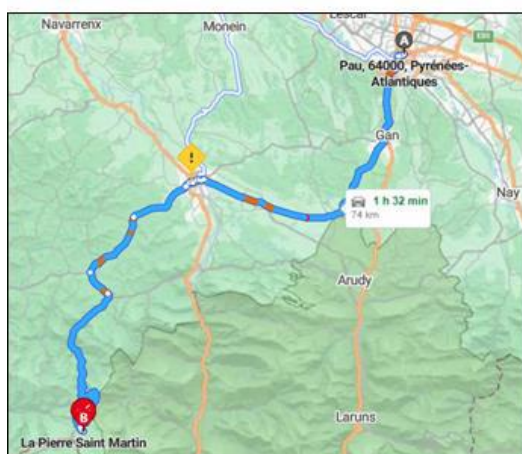
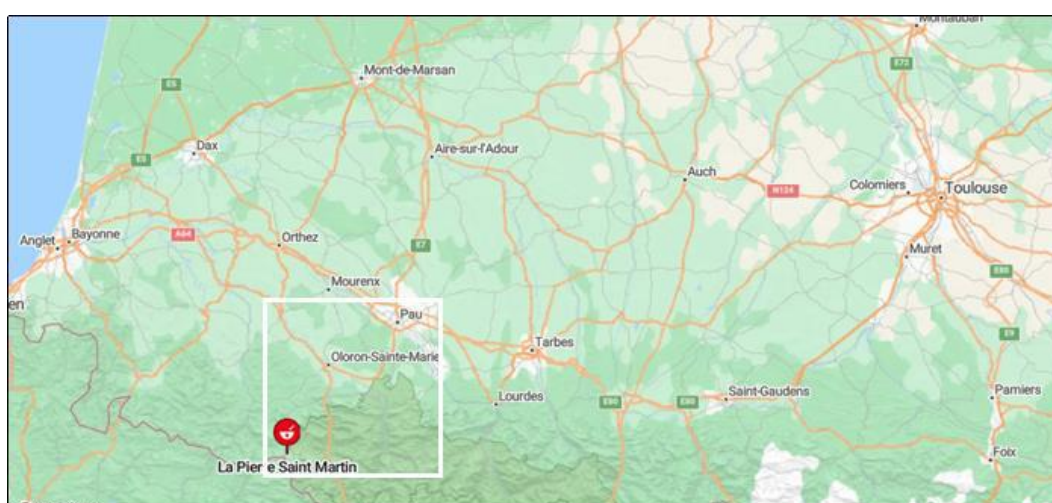
La compétition se déroulant sur un espace de pleine nature, merci de respecter les lieux en utilisant les containers adéquats mis à votre disposition.

L'utilisation des transports en commun et le covoiturage devront être privilégiés et sont encouragés par le comité d'organisation. Les navettes locales pourront également être empruntées.

ACCÈS À LA STATION

Pour préparer votre déplacement, pensez à vous renseigner sur les modalités d'accès et différents moyens de transports possibles pour le rejoindre la station de La Pierre Saint Martin, directement sur le site :

<https://www.lapierrestmartin.com/pratique/acces/>



HÉBERGEMENTS

Plusieurs possibilités d'hébergements existent à la Pierre Saint-Martin ou ses environs. Renseignez-vous sur le site : <https://www.lapierrestmartin.com/preparer-mon-sejour/hebergements/hebergements-en-station/>

Ou directement auprès de l'office de tourisme :

<https://www.pyrenees-bearnaises.com/>

RESTAURATION

Plusieurs possibilités de restauration existent à la Pierre Saint-Martin.

AUTORISATION DE PRISE DE VUE

Je soussigné(e) :

Représentant·e de l'association :

Déclare détenir les autorisations de prises de vues photographiques et vidéographique des participant·es (ou de leurs responsables légaux en cas de mineurs) dans le cadre du Championnat National UFOLEP Sports de neiges qui se déroulera le 9 mars 2024 à La Pierre Saint-Martin (64).

J'ai pris en considération et vérifié auprès des intéressé·es que ces autorisations permettent une cession des droits à l'image des individu·es concerné·es ayant donné librement leur consentement à cette autorisation dans le cadre précisé ci-dessous.

A cet effet, ces dernier·es autorisent expressément l'UFOLEP, ses comités régionaux et départementaux, et ayants droit :

- A fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des participant·es concerné·es, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux.
- A diffuser leur image avec le logo de l'UFOLEP.

Je reconnais d'ores et déjà être informé·e et accepter que la décision d'exploiter ou non l'image des adhérent·es concerné·es de mon association sera laissée à la discrétion de l'UFOLEP.

A la prise en considération de ces éléments,

J'autorise la cession de droits à l'image pour l'ensemble des participant·es de mon association.

J'autorise la cession de droits à l'image pour l'ensemble des participant·es de mon association, excepté les suivant·es :

-
-
-

Je n'autorise pas la cession de droits à l'image pour mon association.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

ANNEXE – PRÉSENTATION DE LA SEMAINE

L'UFOLEP 64 en lien avec la commune d'Arette, le Conseil Départemental, le Comité Olympique, l'Usep, les archers d'Audenge et les différents services de l'Etat ont souhaité profiter de cet évènement pour proposer des animations tout au long de la semaine.

Vous retrouverez au lien suivant le programme détaillé : [Programme](#).



Mardi et jeudi, avec l'USEP 64

Rencontre sportive « montagne », à l'occasion de laquelle les élèves pourront pratiquer des activités physiques de pleine nature (jeux d'orientation notamment), des activités de sensibilisation au milieu montagnard et au pastoralisme, des ateliers éducatifs pour apprendre à bien préparer sa randonnée et certainement des activités de sensibilisation au handicap

Jeudi, avec la SDJES 64

Journée de prévention des risques en montagne et de découverte du milieu naturel autour d'ateliers animés par les services de la SDJES, le PGHM et les Accompagnateurs Moyenne Montagne de la Vallée de Barétous



Vendredi, avec les services de l'Etat et les associations partenaires

Journée en montagne avec 64 femmes qui pourront découvrir le milieu, et bénéficieront d'ateliers animés par les éducateurs Ufolep autour du bien-être, de l'alimentation et des droits.

Samedi, avec le Comité Olympique 64

En vue des Jeux de Paris 2024, le comité Olympique et Sportif 64 s'est lancé le défi d'offrir une immersion dans l'univers Olympique au grand public, afin de faire découvrir les disciplines sportives, l'ambiance, les valeurs des Jeux mais aussi le tissu associatif local ainsi que le patrimoine historique et culturel du Département.



Dimanche, avec les Archers d'Audenge

Cette manifestation se déroulera sous la forme d'un Biathlon, mélangeant course ou course d'orientation (CO) en raquettes et Tir à l'Arc ou Sarbacane. La rencontre s'adresse à toutes les catégories d'Archers et de Sarbatains. Le classement sera établi sur le temps de parcours de plusieurs boucles d'un circuit

Dimanche, avec l'association LA PIERRE HANDIS PYRENEES

Sensibilisation des animateurs Ufolep et responsables de clubs autour de l'accueil de personnes handicapées. Présentation du projet de l'association, du matériel spécifique avec possibilité d'essayer les différents outils.

